



HAL
open science

À propos de l'opposition "type synthétique" vs "type analytique" en arabe

Catherine Taine-Cheikh

► **To cite this version:**

Catherine Taine-Cheikh. À propos de l'opposition "type synthétique" vs "type analytique" en arabe. Abderrahim Youssi, Fouzia Benjelloun, Mohamed Dahbi & Zakia Iraqui-Sinaceur. Aspects of the Dialects of Arabic Today. Proceedings of the 4th Conference of the International Arabic Dialectology Association (AIDA). Marrakesh, Apr. 1-4.2000. In Honour of Professor David Cohen, Amapatril, pp.234-243, 2002. halshs-00481012

HAL Id: halshs-00481012

<https://shs.hal.science/halshs-00481012>

Submitted on 5 May 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

A propos de l'opposition “type synthétique” Vs “type analytique” en arabe

Catherine Taine-Cheikh
CELLMA - France (UMR 8500 du CNRS)
yctc@club-internet.fr

Le problème que nous nous posons est un problème de typologie linguistique, qui est susceptible d'avoir des retombées au niveau de la classification des dialectes. Nous souhaitons l'aborder d'un point de vue général, mais aussi d'un point de vue particulier, à la lumière des derniers résultats obtenus dans notre champ de recherche propre, celui de la linguistique mauritanienne (arabe et berbère). Les changements — y compris d'ordre typologique — ayant souvent été expliqués par l'influence de substrats, nous verrons ce que nos données peuvent apporter à cette question.

La distinction entre langue synthétique et langue analytique est souvent faite, mais le sens de chacun des concepts demeure relativement flou. On s'accordera cependant, dans l'usage courant, pour qualifier une langue d'analytique, si elle «exprime les fonctions par des mots autonomes appelés *prépositions* et que dans une phrase chacune des unités reste relativement indépendante des autres», alors qu'une langue synthétique, qui semble faire plus grand usage de la juxtaposition, de l'asyndète et morphème “zéro”, «tend à réunir en un seul mot plusieurs morphèmes» (J. Dubois et al., 1973 : 480-1). De plus, parmi les langues synthétiques, on distinguera celles qui sont flexionnelles comme le latin, où «les éléments constituant chaque morphème ne peuvent être segmentés», de celles qui sont agglutinantes comme le turc, le basque ou le vietnamien, c'est-à-dire «les langues qui accumulent après la racine et, plus rarement, avant elle, des affixes nettement distincts utilisés pour exprimer les divers rapports grammaticaux» (*idem* : 19 et 215).

D'un point de vue typologique, il n'est pas sûr que l'arabe soit facile à classer. Considérons les exemples suivants empruntés à l'arabe classique :

III Inacc. actif 3è pl. indic. : *yu-xāṣim-ū-na[-hu]* "ils [le] prennent à partie",

III Inacc. passif 3è pl. indic. : *yu-xāṣam-ū-na* "ils se font prendre à partie",

VI Inacc. actif 3è pl. indic. : *ya-ta-xāṣam-ū-na* "ils se querellent",

VI Inacc. passif 3è sg. indic. : *yu-ta-xāṣam-u [fī-hi]* "[qqc sur lequel] on se querelle les uns les autres".

Dans ces différentes formes, il est remarquable qu'on puisse isoler facilement certains affixes, tels *y-* pour la 3è pers., *-ā* - pour la IIIème forme dérivée, *-t-* pour le réfléchi, *-na* pour l'indicatif pluriel, même si d'autres morphèmes sont plus difficilement identifiables (ainsi le passif marqué tantôt par l'alternance *i/a* de la 3ème voyelle, tantôt par l'alternance *a/u* de la voyelle préfixale). On a donc affaire, de ce point de vue, à une langue synthétique (de type plutôt agglutinant) présentant, selon D. Cohen, une «formation séquentielle avec enchaînement d'éléments analysables» — ce qui correspond à des processus qui peuvent apparaître comme très analytiques et très synthétiques à la fois.

Si le classement de l'arabe en général a suscité peu de discussion, il est un domaine où la question typologique a été fréquemment posée, c'est celui des dialectes de sédentaires. On a pu dire en effet, notamment à partir des travaux de J. Blau, que le développement des dialectes correspondait à une sorte de rupture typologique, l'ancien modèle de langue, de nature fondamentalement synthétique, cédant la place à un nouveau modèle, celui du "néo-arabe", caractérisé par le développement de morphèmes indépendants et l'abandon des structures asyndétiques. C'est cette manière d'envisager l'évolution de l'arabe et le classement des dialectes que nous allons maintenant examiner de plus près.

1. *L'opposition "analytique" Vs "synthétique" chez J. Blau*

Joshua Blau (*cf.* notamment 1965) a étudié en détail la langue des manuscrits de la période médiévale (à partir du VIII^{ème} siècle). Ecrits par des auteurs juifs ou chrétiens, les textes étudiés présentent des traits linguistiques non conformes à la norme de l'arabe classique. Blau s'intéresse plus particulièrement aux traits dus à des interférences avec l'arabe parlé, en s'efforçant de mettre à part les formes pseudo-correctes qui ne reflètent pas directement les usages dialectaux. Sa conclusion est que, dès cette époque, les dialectes dont il relève des traces dans la littérature écrite devaient être de type analytique, à la différence de l'arabe classique.

L'idée d'une opposition entre deux types linguistiques bien distincts revient fréquemment sous la plume de Blau, avec toutefois un certain flottement dans les définitions qui peut gêner. En effet, le type analytique est attribué tantôt aux dialectes arabes dans leur ensemble, tantôt au moyen-arabe et aux seuls parlers de sédentaires. Symétriquement, le type synthétique est tantôt celui de l'arabe classique seul, tantôt celui de l'arabe classique et des dialectes bédouins. Il semble cependant que cette hésitation dans le classement des dialectes bédouins soit justifiée, leur type synthétique s'étant maintenu plus longtemps du fait de leur rythme beaucoup plus lent d'évolution : «[...] il y a également une différence fondamentale dans la *structure linguistique* des dialectes des premiers siècles de l'Islam par rapport à ceux des temps modernes : les dialectes de Moyen Arabe sont typologiquement opposés aux dialectes bédouins de leur temps, qui ont continué à maintenir une structure plus ou moins synthétique tandis que les langues vernaculaires bédouines modernes se rapprochent de plus en plus des dialectes *ḥadāri* modernes» (Blau, 1969 : 194).

Voyons maintenant ce qui, dans l'analyse de Blau, caractérise chacun des deux types, dans une optique qui se veut plus ou moins restrictive selon les cas.

1. 1. *La perte des cas et des modes*

A chaque fois qu'il évoque les différences typologiques, Blau revient sur la disparition des cas et des modes, ainsi dans son article intitulé "L'apparition du type linguistique néo-arabe" : «Il est bien connu que l'arabe classique et les dialectes arabes modernes relèvent de types linguistiques très différents [...] la différence la plus évidente qui les distingue est que l'arabe classique relève du type linguistique

synthétique, c'est-à-dire qu'il utilise des morphèmes reliés, alors que les dialectes modernes se rapprochent du type analytique, qui a tendance à utiliser plutôt les morphèmes libres. La manifestation extérieure la plus frappante de ce phénomène est la disparition des flexions de cas et de mode dans les dialectes modernes» (1969 : 191).

De ce point de vue, on est amené à supposer que, d'une part, les terminaisons de cas et de modes étaient généralisées en arabe ancien (et peut-être encore dans les dialectes bédouins du Moyen-Age) et que, d'autre part, ces marques jouent un rôle décisif dans le fonctionnement de la langue. Pourtant, même si nous n'avons ni la place ni les moyens de traiter ces questions ici, nous pensons qu'elles mériteraient d'être (re)posées. Il ne suffit pas en effet de constater que les marques casuelles existaient dans un certain nombre de langues sémitiques comme l'akkadien ou l'ougaritique pour en conclure qu'elles étaient encore attestées dans l'arabe parlé à l'époque du Prophète. De plus, il faut aussi se demander ce que la présence des cas et des modes apporte au fonctionnement de la langue et ce que leur disparition occasionne comme changement.

Pour D. Cohen, l'arabe a essentiellement deux “cas”, l'un est le cas absolu — du thème et du sujet (mais aussi celui du mot isolé tel qu'il apparaît dans les dictionnaires) —, l'autre est le cas dépendant : «la déclinaison régulière du nom en arabe (et en sémitique) [...] me semble constituer une double opposition, hiérarchisée, entre un autonome et un dépendant, lequel se différencie souvent, mais pas toujours en un adverbial (complément de verbe) et un non-adverbial (complément de nom ou de préposition)» (1994 : 118).

Dans le cas le plus général, le cas dépendant oppose le *-a* du complément adverbial au *-i* du complément adnominal, mais dans le cas des diptotes (moins fréquent, mais non marginal), le cas dépendant est unique quand ils sont indéterminés. Les flexions “casuelles” marquent les rapports primaires (et secondaires) entre les termes de l'énoncé, mais ne sont pas nécessaires à l'expression de ces rapports. Leur absence ne modifie rien d'essentiel dans le fonctionnement linguistique, notamment par rapport à la mobilité des éléments de la phrase. Contrairement à ce qui se passe dans une langue comme le latin, c'est par l'ordre que sont indiquées les fonctions principales de l'énoncé en arabe. Aussi est-il difficile de comprendre en quoi la suppression des désinences (processus réalisé d'ailleurs le plus souvent à l'écrit) aurait pu bouleverser la langue.

Dans son article sur les terminaisons casuelles en sémitique de 1965, C. Rabin défendait déjà une position assez similaire, suggérant que «Semitic cases are different in nature from the Indo-European ones», dans la mesure où «*-i* as case-marker is largely redundant» (et donc «a non-case») et que «the role of the *a*-case in the verbal clause in a purely negative fashion, by opposing it as the 'un-marked' member of the opposition to the *u*-case, which marks the subject» (1965 : 194-5-6).

Pour les modes, il n'est pas non plus certain qu'il y ait une nécessité fonctionnelle à distinguer l'indicatif du subjonctif (on peut noter que les parlers bédouins s'en passent d'ailleurs souvent). C'est le besoin de renouvellement de

l'indicatif qui semble avoir créé le subjonctif en arabe — par marginalisation des formes neutres — *cf.*, en classique, les oppositions *yafʿal / yafʿal-u* au sg. et *yafʿalū / yafʿalū-nā* au pl. et d'autre part, dans certains dialectes modernes, l'opposition entre la conjugaison préfixale avec ou sans particule préverbale —.

On peut certes se demander pourquoi ces marques ont fini par disparaître, fussent-elles redondantes¹, mais il me semble difficile d'attribuer directement à cette disparition toute une série de tendances qui, pour Blau, sont caractéristiques du “moyen-arabe”, telles que : ne plus insérer l'objet entre verbe et sujet, positionner le sujet devant le verbe², accorder le verbe avec le sujet même s'il est avant, adopter un dispositif analytique pour marquer l'objet direct et le *nomen rectum* de la construction génitive (Blau, 1995 : 12-3).

Puisque la disparition des cas et des modes ne nous semble pas, en elle-même, représenter pour l'arabe un réel changement typologique, voyons quels traits du “néo-arabe” sont susceptibles de justifier, malgré tout, l'opposition posée par Blau.

1. 2. *Le caractère “analytique” du “néo-arabe”*

Tous les traits caractéristiques des dialectes modernes ne relèvent pas, même chez Blau, du passage au type “analytique”. Aussi laisserons-nous de côté, ici, le problème du *ḍād* ou de la chute des voyelles en syllabe ouverte et même celui de l'invariabilité du pronom relatif. Nous nous proposons d'examiner sept points qui, d'une manière ou d'une autre, semblent liés à la perspective de Blau.

a) L'emploi du duel soulève deux problèmes distincts, d'une part l'abandon du duel dans l'adjectif, le verbe et le pronom (commun à tous les dialectes, *cf.* Ch. A. Ferguson, 1960 : 620 et peut-être même déjà présent dans la vieille *koinè* littéraire, *cf.* D. Cohen, 1962 : 133), d'autre part la raréfaction du duel comme morphème grammatical du système nominal (beaucoup plus fréquente dans les parlers de sédentaires que dans les parlers de bédouins). Si les deux aspects sont présents dans le moyen-arabe, seul le remplacement de *-ayn* par le numéral (*itnayn*) relève d'un processus analytique.

b) Du point de vue de la morphologie dérivationnelle, on observe le recul de certains schèmes. Quand l'expression du diminutif se fait avec l'adjectif “petit” et que celle du comparatif se fait avec le positif suivi de l'adverbe signifiant “plus”, on peut considérer qu'il y a perte du caractère synthétique, mais ce n'est pas le cas du passif, même si l'usage d'un affixe (*t-*, *-t-*, *n-* ou *nt-*) vient se substituer à celui de la flexion interne (sur l'expression du passif dans les dialectes, *cf.* J. Retsö, 1983 et C. Taine-Cheikh, 1983).

1 Pour répondre à cette question (qui nous fut posée par K. Versteegh), nous ne voyons pas d'autre direction de recherche que celle liée au domaine propre de l'expressivité. Si les marques expressives sont soumises plus que d'autres au phénomène d'usure, on peut penser que les marques redondantes sont destinées, soit à devenir réellement fonctionnelles, en étant intégrées complètement au système, soit à disparaître.

2 Contrairement à l'affirmation de Blau, l'idée d'une relation entre la disparition des cas et le passage à un ordre SVO — à supposer qu'il soit établi pour les dialectes modernes — ne va absolument pas de soi (*cf.* J. Retsö, 1993 : 340-1)

c) Si Blau observe surtout, en moyen-arabe, un recul dans l'emploi du *tanwîn* (partiel dans le cas de *-an*, total pour celui de *-un* et *-in*)³, l'expression de l'indétermination par des morphèmes spécifiques (souvent dérivés du numéral "un" ou d'interrogatifs comme *ši*) est un phénomène courant dans les dialectes de sédentaires.

d) Une autre tendance bien connue s'observe dans l'expression du "génitif", dès le moyen-arabe (cf. Blau, 1965 : 82-3 et 117), avec l'abandon plus ou moins complet des rapports d'annexion directs et l'emploi subséquent de "prépositions" (des joncteurs qui sont parfois, au Tchad et au Soudan, variables en genre et en nombre) : *mtāε* — avec ses variantes *ntaε* au Maghreb, *bātāε* en Egypte et au Soudan — est très répandu, mais d'autres sont également utilisés, ainsi *ħagg* dans l'ouest de la Péninsule arabique et *hana* dans l'aire tchado-soudanaise (cf. K. Eksell Harning, 1980).

e) Moins générale sans doute — au point qu'on l'attribue souvent à une influence de l'hébreu et de l'araméen —, mais attestée également dès le moyen-arabe (cf. Blau, 1965 : 81-2, 127 n. 1 et 144), est la tendance à utiliser une préposition devant le 2ème actant, ce qui fait de l'expansion directe une expansion indirecte⁴.

f) Beaucoup plus tardif que les précédents (et non signalé par Blau pour le moyen-arabe) semble le développement d'une négation discontinue, avec l'emploi de la particule post-verbale *-š(i)* après *ma(a)* et même *la(a)* dans des contextes partiellement spécifiques (cf. Taine-Cheikh, à paraître).

g) Quant à la présence de particules autour du noyau prédicatif, elle n'est sans doute pas spécifique aux dialectes (cf. les particules *sa-* et *qad* en arabe classique), mais elle y est particulièrement visible. En effet, on trouve dans de nombreux parlars des particules d'origine prépositionnelle ou verbale qui permettent l'expression du réel par opposition à l'éventuel (cf. G. S. Colin, 1935) ou du procès concomitant par opposition au procès non référencié (cf. D. Cohen, 1989 : 188-9).

D'une certaine manière, on peut considérer que tous ces phénomènes illustrent une même tendance générale, qui semble rendre plus facile l'identification des choix (qu'ils soient d'ordre morphologique, syntaxique ou lexical). Cela signifie-t-il pour autant qu'on ait un réel changement typologique ? Et, si c'est le cas, de quel côté faut-il mettre les dialectes de bédouins ?

En fait, on a affaire à des processus tellement divers — lexicalisation en a) et b), introduction de relateurs en c) et e) là où l'ordre suffisait pour indiquer les rapports syntaxiques, grammaticalisation en d)⁵, f) et g) — qu'il est difficile de réduire tous ces cas à des effets de la tendance analytique.

3 Cf. Blau, 1965 : 69, 167 et sq. A noter toutefois la valeur d'indéfini prise par *mā* dans certains contextes (voir la note 1, p. 174).

4 Cf. l'étude ici même d'A. Roth sur le parler de Kormakiti. Dans beaucoup de parlars modernes, cette construction (en *-n/n/*) semble surtout fréquente après le participe — pour une vision synthétique, cf. K. Eksell, 1984 et J. Retsö, 1988.

5 Si l'on pense que la nunation était généralisée dans l'arabe ancien et qu'elle correspondait au morphème de l'indéfini, alors les dialectes modernes ne feraient que renouveler la marque de l'indéfini. Si l'on hésite à adopter cette analyse (cf. Retsö, 1984-6), alors les indéfinis du "néo-arabe" constituent une véritable grammaticalisation. Le problème est peu ou prou le même pour les particules verbales qui servent à l'expression du réel, "renouvelant" ainsi l'expression de

Par ailleurs, à supposer que cette évolution de l'arabe corresponde à un changement typologique (et pas seulement à des tendances très générales que l'on observe dans l'histoire des langues), deux faits importants sont à souligner :

— d'une part, le caractère complexe de l'évolution (quasi cyclique) d'un type synthétique à un type analytique et du type analytique à un (nouveau ?) type synthétique (*cf.* les processus de grammaticalisation qui mettent en jeu, d'une certaine manière, de nouveaux syncrétismes — notamment dans le système verbal.) ;
— d'autre part, la nette différenciation à faire de ce point de vue entre les parlers de bédouins et les parlers de sédentaires, les premiers ayant en général beaucoup moins innové et donc mieux conservé le type “synthétique” de l'arabe que les seconds⁶.

2. Le caractère “synthétique” des dialectes bédouins

Parmi tous les traits que nous avons envisagés, nous retiendrons quelques constructions qui nous semblent relever assez spécifiquement de l'opposition “synthétique” *Vs* “analytique”⁷. Nous verrons s'il est légitime d'associer plus spécialement certains traits aux parlers de nomades et, si c'est le cas, pourquoi.

2. 1. Les expansions nominales “asyndétiques”

En général, dans les langues, l'utilisation de la position pour marquer la fonction d'un nominal est limitée aux deux premiers actants, ceux qui occupent (le plus souvent) les fonctions de sujet et d'objet. Il arrive cependant que l'ordre serve à marquer la fonction de nominaux en situation d'expansion non primaire, même si le cas est beaucoup plus fréquent avec d'autres classes que celles des noms (celles des adjectifs notamment). Ce sont ces expansions que nous avons qualifiées d’“asyndétiques”, à l'instar des propositions régies qui ne sont pas introduites par un subordonnant et pour lesquelles on parle d'asyndète⁸. L'absence de relateur n'est pas dénoncée comme un manque (malgré le *-a* privatif de “asyndète” qui semble renvoyer à une autre norme), mais c'est bien elle qui est remise en question dans bon nombre de dialectes modernes, en particulier dans ceux des sédentaires.

a) Pratiquement tous les parlers modernes connaissent l'état d'annexion directe, mais parfois dans des limites très étroites (usage des noms de parenté, expression des parties du corps, syntagmes quasiment figés, ...). Dans d'autres comme le ḥassāniyya, il est toujours possible de déterminer un premier nom par un second et de créer ce

l'opposition indicatif *Vs* subjonctif qu'on trouve en arabe classique, mais pas forcément dans tout l'arabe ancien.

6 Précisons toutefois que le fait e) n'entre pas nécessairement dans cette généralisation (en particulier s'agissant du relateur *-n[n]* après le participe), comme on peut le voir à travers le cas étudié par C. Holes (1996 : 43 et sq.). Nous le mettons d'autant plus volontiers de côté qu'il ne s'agit peut-être ni d'une innovation ni d'une véritable préposition.

7 Sur ce point nous ne sommes pas d'accord avec Retsö qui, partant d'une autre définition, voit dans l'état d'annexion une construction aussi analytique que les constructions génitiales avec *tabaε* ou *dī* (1993 : 335-6).

8 Il pourrait être intéressant de voir s'il existe une différence entre parlers de nomades et parlers de sédentaires par rapport aux propositions asyndétiques.

que Marcel Cohen appelait un «composé occasionnel avec accent unique». Cette dénomination a l'avantage d'insister sur l'une des spécificités du syntagme d'annexion (l'unité accentuelle, réalisée dans presque tous les dialectes), qui éclaire peut-être la forme particulière (en *-t*) du nom déterminé féminin (cf. *ṭəvlä* dans *ṭəvlət əž-žīrân* "la fille des voisins"). Parler de «composé», c'est aussi rendre compte du fait que la définitude ne peut être marquée qu'une fois dans le syntagme (au niveau du déterminant), cf. *lbās əṭ-ṭəvlä* "les habits de la fille" et *lbās ṭəvlä* "des habits de fille".

b) On trouve avec les numéraux cardinaux une construction qui peut être considérée comme une variante du cas précédent. Cependant, le fait que le numéral change de forme lorsqu'il est suivi du nom de la chose comptée (cf. *tlâtä* "trois" et *əṭlät ktüb* "trois livres") et le fait qu'il reste même parfois une trace de l'ancienne terminaison féminine devant quelques noms masculins très usuels commençant par une voyelle, (cf. *aḥmäs-t-äyyâm* "cinq jours"), sont des signes particuliers qu'on ne retrouve pas dans tous les dialectes (pour les cardinaux de 3 à 10, cf. Taine-Cheikh, 1993). Si l'annexion directe est attestée dans une majorité de parlers — et notamment dans tous les parlers de bédouins —, la présence de marques spécifiques souligne le caractère presque régulier de la composition.

c) La construction la plus courante avec l'élatif est celle où la préposition *min* introduit un nominal qui constitue le second élément d'une comparaison. Cependant on peut également avoir une construction asyndétique où la présence d'une expansion nominale confère à l'élatif un sens de superlatif. En ḥassāniyya, où l'élatif est particulièrement vivant (cf. Taine-Cheikh, 1983), on distingue deux constructions, l'une avec un déterminant défini pour exprimer le superlatif relatif (cf. *dākhuwwä äkbar ət-tarkä* "c'est le plus grand des enfants"), l'autre avec un déterminant indéfini pour exprimer le superlatif absolu (cf. *aḡlā ši* dans *rkūb əl-bəl huwwä aḡlā elīyā ši* "monter à chameau, c'est la chose la plus chère pour moi"). Ces constructions sont comparables à celle de l'état d'annexion (détermination d'un nom par un autre nom, comme après les numéraux de 3 à 10). Mais on peut aussi avoir, après un adjectif, un complément "de nature" où le déterminant nominal joue le rôle de spécificatif et est, en classique, au cas direct indéterminé. Ce complément apparaît notamment, en ḥassāniyya, après le superlatif, cf. *huwwä äsbâg-hum vraš* "il [est] le plus rapide d'entre eux [par son] cheval", exemple qu'on peut rapprocher de *kāna 'aṭyaba al-nāsi ṣawtan* "il était le plus doux des hommes [par le] chant" en arabe classique.

d) Nous terminerons par le complément "de manière" du verbe (dit "complément d'objet interne" ou *mafeül muṭlaq*), qui constitue un cas très particulier d'expansions nominales asyndétiques. Bien que positionnelles, ces expansions du verbe ne sont pas des expansions primaires (elles sont d'ailleurs compatibles avec l'expansion d'objet, cf. *əl-qor'ân* dans *grâw əl-qor'ân grâyä twîlä* "ils ont étudié le Coran longuement") et ont ceci de particulier que le nom et le verbe sont formellement et sémantiquement apparentés. Nous n'avons pas encore fait l'inventaire des parlers où cette construction est attestée, mais il se pourrait bien qu'elle soit moins fréquente dans les dialectes de sédentaires que dans les dialectes de bédouins (comme celui de

Damas, cf. *ḍarabo ḍarbe 'awiyye* "he struck him a mighty blow", M. W. Cowell, 1964 : 443).

Ces diverses constructions ont toutes leur équivalent en arabe classique, où leur fonctionnement syntaxique semble assuré par la terminaison casuelle (tantôt le cas indirect en *-i* ou *-in*, tantôt le cas direct indéterminé en *-an*). Dans les dialectes modernes où elles sont usitées, par contre, on remarquera que ces constructions n'ont nul besoin de marques casuelles pour fonctionner. Ce n'est donc pas la perte des cas qui explique leur disparition dans d'autres parlers.

2. 2. *Aspects socioculturels de la dynamique linguistique*

a) Les différences observables entre les dialectes font qu'il n'est pas possible de les classer tous dans le type "analytique". Les dialectes dits "bédouins" ou "de nomades" — qu'ils soient ceux de populations nomades, fussent-elles récemment sédentarisées, ou ceux de populations sédentaires ayant adopté le parler de voisins ou conquérants nomades — présentent eux-mêmes une grande variété et sont soumis de plus en plus à l'influence des centres urbains, mais ils ne manifestent pas, dans leur ensemble, un abandon clair et net des structures synthétiques.

Pour K. Versteegh (1984), qui a fait le rapprochement entre les caractéristiques des dialectes modernes et celles des créoles, c'est le contact entre conquérants arabophones et populations autochtones non-arabophones qui est à l'origine des innovations attestées dans les dialectes. Amenés à acquérir rapidement un idiome étranger en dehors d'un système d'enseignement organisé, les apprenants mirent en place divers processus de simplification, dont celui qui consiste à remplacer les constructions flexionnelles ou agglutinantes par des constructions analytiques.

Pour intéressante que soit cette perspective, elle ne semble pas rendre compte de manière satisfaisante de la spécificité des dialectes de nomades qui partagent pratiquement tous les traits de la "koinè militaire" de Ferguson (invariabilité de l'élatif ou du relatif, par ex.), mais pas tous ceux du "néo-arabe" de Blau.

Si l'on met l'accent sur la situation de contact et le problème des apprenants, on devrait s'attendre à ce que les dialectes de nomades parlés hors de la Péninsule arabe présentent les mêmes caractéristiques que les dialectes de sédentaires, sauf s'il s'agit d'arabophones s'installant dans une région dépourvue de population autochtone. Or la partie ouest-saharienne de l'Afrique occidentale, bien que de climat désertique, n'était pas inhabitée lorsque des groupes arabophones ont commencé à s'y installer à partir du 14^e s. On connaît peu de choses sur les Arabes Maqil et leurs relations avec les populations berbères, mais ces dernières mirent sans doute plusieurs siècles (peut-être jusqu'au 17^e) avant d'adopter le dialecte arabe et il fallut peut-être trois siècles de plus pour que le bilinguisme arabe/berbère cesse d'être fréquent à l'échelle de la société maure. Les phénomènes de contact dans des populations bilingues et le fait que les uns se sentent obligés d'apprendre la langue des autres ne suffisent donc pas pour que surviennent des processus de pidginisation et de créolisation. Selon nous, cela signifie que le mode de contact joue aussi son rôle et qu'une période durable de bilinguisme n'est pas sans conséquences.

b) Grâce à nos recherches en cours, nous commençons à pouvoir situer le zénaga dans l'ensemble berbère et il est intéressant de constater que sa position a des points communs avec celle du ḥassāniyya par rapport à l'ensemble des parlers arabes. Ainsi, dans les deux cas, on peut constater que la variété de Mauritanie n'a pas opté pour une négation de forme discontinue. Par contre, le zénaga et le ḥassāniyya se sont distingués l'un et l'autre en développant des formes très productives de diminutifs, sans qu'on puisse pour autant attribuer les formes inédites du premier au second car la dérivation en *-aġ* du zénaga semble attestée dès le 11^e s. dans le toponyme Teghdaoust (*cf.*, pour l'arabe, Taine-Cheikh, 1988 et pour le zénaga, notre exposé au GLECS du 24/2/2000). Faute de place, nous ne signalerons qu'une troisième convergence, celle qui concerne le complément du comparatif. Bien qu'il s'agisse d'une forme verbale et non d'un élatif, la ressemblance avec le ḥassāniyya est à noter, en particulier pour l'expression du "spécificatif" *taqwād* "[par] la force" : *wā'r yugār gāhūh taqwād* "le lion est plus grand [que] l'hyène [par] la force". Le caractère berbère de cette construction (inusitée, semble-t-il, dans les parlers septentrionaux) ne semble pas, cependant, devoir être mis en cause car on la trouve en touareg, *cf.* *youġer Moūsa Kenān taitté* "a été plus grand M. que K. [comme] intelligence (M. est supérieur à K. en intelligence)" (Ch. de Foucauld, 1951-52 : 468).

S'il est difficile d'affirmer, d'après ces trois traits, que le zénaga appartient lui aussi au type synthétique, du moins constate-t-on des similitudes frappantes avec le ḥassāniyya. Comme, par ailleurs, le cas de convergence avec le touareg cité ici n'est pas le seul à noter, il n'est pas impossible qu'il se dégage en berbère, comme en arabe, une opposition entre parlers de sédentaires et parlers de nomades.

c) L'influence du mode de vie (et de la culture) sur la langue, ne peut pas être prouvée, mais on peut essayer de réfléchir à la question soulevée par ces convergences, qui nuancent l'effet des substrats en rendant leur action moins mécanique. Déjà Colin faisait observer (1935 : 140) : «Il semble donc bien que l'expression de l'opposition *réel ≠ irréel* corresponde, en arabe, à un besoin de la mentalité sédentaire en général et, qu'au Maroc, plus spécialement, elle soit due à l'action du substrat linguistique berbère».

Chez les nomades, où la variété des expériences et l'hétérogénéité culturelle sont sans doute moindres, on semble pouvoir s'accommoder d'une permanence plus grande de l'implicite. On a d'ailleurs noté que leur discours était plus énigmatique que celui des sédentaires, ce qui n'est sans doute pas étranger à leur goût prononcé pour les énigmes (*cf.* Y. Nacib, 1994 : 155) et à la vitalité particulière de leur poésie⁹.

A l'inverse, les innovations observées dans les parlers de sédentaires répondent souvent à un besoin d'explicitation du contenu des rapports syntaxiques, qu'il s'agisse de notions référentielles ou modales (marquées aussi bien au niveau de l'indéfini qu'au niveau de la négation ou des auxiliaires de prédication) ou de notions sémantiques particulières, telle la construction pléonastique pour exprimer les seules relations de parenté (*cf.* Ph. Marçais, 1956 : 409-421 et A. Boucherit, 1999).

9 Dans la poésie, le pointage vers le signifiant va de pair avec une certaine opacité du sens, d'où l'existence d'une marge d'indétermination (*cf.* C. Vanderdorpe, 1993 : 65).

Références bibliographiques

- BLAU, J. (1965), *The Emergence and Linguistic background of Judaeo-Arabic - A study of the origins of Middle Arabic*, Oxford : Clarendon Press.
- (1969) "L'apparition du type linguistique néo-arabe", *R.E.I.*, n° 37/2, pp. 191-201.
- (1995) "Vernacular Arabic as reflected by Middle Arabic (including Judaeo-Arabic)", pp. 11-15, in *The Arabist, Budapest Studies in Arabic 15-16*
- BOUCHERIT, A. (1999), "Relation d'appartenance, nom de parenté et substrat berbère", pp. 175-186, in *Afroasiatica Tergestina*, Padova, Italy : Unipress.
- COHEN, D. (1970 (1962)), "'Koinè', langues communes et dialectes arabes", pp. 105-125, in *Etudes de linguistique sémitique et arabe*, The Hague - Paris : Mouton.
- (1989), *L'aspect verbal*, Paris : P.U.F.
- (1994), "Entretien (avec M.-A. Morel et L. Danon-Boileau)", *Faits de Langues*, n° 3, pp. 113-119.
- COLIN, G. S. (1935), "L'opposition du réel et de l'éventuel en arabe marocain", *B.S.L.*, n° 36, pp. 133-40.
- COWELL, M. W. (1964), *A Reference Grammar of Syrian Arabic*, Washington D. C. : Georgetown University Press.
- DUBOIS, J. et al. (1973), *Dictionnaire de Linguistique et des Sciences du Langage*, Paris: Larousse.
- EKSELL HARNING, K. (1980), *The Analytic Genitive in the Modern Arabic Dialects*, Göteborg : Acta Universitatis Gothoburgensis.
- EKSELL, K. (1984), "On Participle constructions with an *n*- element in some Arabic dialects", *Studia Orientalia*, n° 55, pp. 395-409.
- FERGUSON, C. (1959), "The Arabic Koinè", *Language*, n° 35/4, pp. 616-630.
- FOUCAULD, Ch. de (1951-52), *Dictionnaire touareg-français (Ahaggar)*, Paris : Imprimerie Nationale de France.
- HOLE, C. (1996), "Dialects of South Eastern Arabia in a Socio-Historical Perspective", *Z.A.L.*, n° 31, pp. 34-56.
- MARÇAIS, Ph. (1956), *Le parler arabe de Djidjelli (Nord Constantinois, Algérie)*, Paris : Lib. Adrien-Maisonneuve.
- NACIB, Y. (1994), *Une geste en fragments. La saga hilalienne des hauts plateaux algériens*, Paris : Publisud.
- RABIN, C. (1965), "The Structure of the Semitic System of Case Endings", pp. 190-204, in *Proceedings of the International Conference on Semitic Studies*, Leiden : Brill.
- RETSÖ, J. (1983), *The Finite Passive Voice in Modern Arabic Dialects*, Göteborg : Acta Universitatis Gothoburgensis.
- (1984-86), "State, determination and definiteness in Arabic : a reconsideration", *Orientalia Suecana*, n° 33-35, pp. 341-346.
- (1988), "Pronominal suffixes with *-n(n)-* in Arabic dialects and other Semitic languages", *Z.A.L.*, n° 18, pp. 77-94.
- (1994), "'*Terāb* in the forebears of modern arabic dialects", pp. 333-342, in *Actes des premières journées internationales de dialectologie arabe de Paris*, Paris : INALCO.
- TAINÉ-CHEIKH, C. (1983), "Le passif en hassaniyya", *M.A.S.*, n° 1, pp. 61-104.
- (1984), "Un exemple de créativité lexicale : l'élatif en hassaniyya", *Arabica*, t. XXXI/3, pp. 274-305.
- (1988), "Les diminutifs dans le dialecte arabe de Mauritanie", *Al Wasît*, n° 2, pp. 89-118.
- (1994), "Les numéraux cardinaux de 3 à 10 dans les dialectes arabes", pp. 252-266, in *Actes des premières journées internationales de dialectologie arabe de Paris*, Paris : INALCO.
- (à paraître), "Les emplois modaux de la négation *lā* dans quelques dialectes arabes", *Comptes-rendus du GLECS*, n° 33.
- VANDENDORPE, C. (1993), "Quelques considérations sur le nom propre", *Langage et Société*, n° 66, pp. 63-75.
- VERSTEEGH, K. (1984), *Pidginization and Creolization of Arabic*, Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.